



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement.

Ce document contient une condition de sécurité.

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Maintenance & Professional Consulting Services
Division (FK)

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

3C2, Place du Portage, Phase III

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet FBI - CBSA , Rigaud, Quebec	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP168-171845/A	Amendment No. - N° modif. 015
Client Reference No. - N° de référence du client 20171845	Date 2017-04-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-289-72007	
File No. - N° de dossier fk289.EP168-171845	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-04-13	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ghoumrassi(fk div), Hakim	Buyer Id - Id de l'acheteur fk289
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4910 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3600
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification 015 est pour publier une version claire de ERPE 8 Grille de notation.

Aucun autre changement ne s'applique.

Exigence	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	ENTièrement SATISFAISANT	SOLIDE	
	0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
PRE 4.1.1 – Capacité et expérience de l'ESÉ L'entreprise de services éconergétiques (ESE) sera évaluée en fonction de sa capacité à gérer les contrats de services éconergétiques, de sa capacité d'ingénierie dans le cadre de la réflexion d'immeubles, de sa capacité à gérer les aspects financiers d'un contrat à livre ouvert, de son rendement antérieur dans le cadre de contrats de rendement éconergétique et de son approche en matière de contrôle des coûts.	N'a pas soumis d'information qui pourrait être évaluée pour démontrer une compréhension de toutes les exigences.	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences. Ne démontre pas aux principaux critères cotés, y compris sa capacité à gérer les contrats de services éconergétiques, sa capacité d'ingénierie dans le cadre de la réflexion d'immeubles, sa capacité à gérer les aspects financiers d'un contrat à livre ouvert, son rendement antérieur dans le cadre de contrats de rendement éconergétique et son approche en matière de contrôle des coûts.	Comprend jusqu'à un certain point les exigences, mais n'a pas répondu de manière adéquate à certains aspects des exigences. Ne démontre pas d'expérience antérieure en ce qui a trait à certains des principaux critères cotés, y compris sa capacité à gérer les contrats de services éconergétiques, sa capacité d'ingénierie dans le cadre de la réflexion d'immeubles, sa capacité à gérer les aspects financiers d'un contrat à livre ouvert, son rendement antérieur dans le cadre de contrats de rendement éconergétique et son approche en matière de contrôle des coûts.	Comprend entièrement la plupart des exigences. Démonstre qu'elle possède de l'expérience antérieure et qu'elle comprend les exigences de tous les principaux critères cotés, y compris sa capacité à gérer les contrats de services éconergétiques, sa capacité d'ingénierie dans le cadre de la réflexion d'immeubles, sa capacité à gérer les aspects financiers d'un contrat à livre ouvert, son rendement antérieur dans le cadre de contrats de rendement éconergétique et son approche en matière de contrôle des coûts.	Comprend bien la plupart des exigences. Démonstre qu'elle possède de l'expérience importante et qu'elle comprend les exigences de tous les principaux critères cotés, y compris sa capacité à gérer les contrats de services éconergétiques, sa capacité d'ingénierie dans le cadre de la réflexion d'immeubles, sa capacité à gérer les aspects financiers d'un contrat à livre ouvert, son rendement antérieur dans le cadre de contrats de rendement éconergétique et son approche en matière de contrôle des coûts.	Comprend très bien la totalité des exigences. Démonstre qu'elle possède toute l'expérience antérieure exigée et qu'elle comprend entièrement les exigences de tous les principaux critères cotés, y compris sa capacité à gérer les contrats de services éconergétiques, sa capacité d'ingénierie dans le cadre de la réflexion d'immeubles, sa capacité à gérer les aspects financiers d'un contrat à livre ouvert, son rendement antérieur dans le cadre de contrats de rendement éconergétique et son approche en matière de contrôle des coûts.
PRE 4.1.2 – Description de l'équipe de projet L'équipe de projet de l'ESÉ sera évaluée en fonction de ses qualifications et de son expérience, des taux horaires des membres de l'équipe de projet ainsi que de l'emplacement des principaux membres et de la cohésion de l'équipe.	N'a pas soumis d'information qui pourrait être évaluée pour démontrer une compréhension de toutes les exigences.	Ne démontre pas les qualifications ni l'expérience adéquates pour certaines des mesures proposées ni la compréhension des exigences de tous les principaux critères cotés.	Démonstre qu'elle comprend les exigences. Démonstre également qu'elle possède les qualifications et l'expérience nécessaires pour certaines des mesures proposées, et qu'elle comprend les exigences de tous les principaux critères cotés.	Démonstre qu'elle comprend entièrement la plupart des exigences. Démonstre également qu'elle possède les qualifications et l'expérience nécessaires pour la plupart des mesures proposées, et qu'elle comprend les exigences de tous les principaux critères cotés.	Démonstre qu'elle comprend bien la plupart des exigences. Démonstre également qu'elle possède les qualifications et l'expérience importantes nécessaires pour la totalité des mesures proposées, et qu'elle comprend les exigences de tous les principaux critères cotés.	Comprend très bien la totalité des exigences définies. Démonstre qu'elle possède toutes les qualifications et l'expérience nécessaires pour la totalité des mesures proposées, et qu'elle comprend les exigences de tous les principaux critères cotés.
PRE 4.1.3 – Établissement du calendrier et diagramme de Gantt L'équipe de projet de l'ESÉ sera évaluée par rapport au degré de détail des échéances du projet, à la faisabilité du respect de ces échéances et à l'approche utilisée pour réduire au minimum l'incidence des interruptions sur les activités dans l'immeuble et le personnel.	N'a pas soumis d'information qui pourrait être évaluée pour démontrer une compréhension de toutes les exigences.	La soumission de l'ESÉ ne démontre pas du tout ou démontre mal le calendrier du projet, le respect des échéances et la gestion de l'incidence des interruptions sur les activités dans l'immeuble et le personnel.	Comprend en partie les exigences, mais n'a pas répondu de manière adéquate à l'établissement du calendrier du projet, au respect des échéances et à la gestion de l'incidence des interruptions sur les activités dans l'immeuble et le personnel. L'information est évaluée afin de déterminer la rigueur du plan et la faisabilité des jalons établis dans des délais acceptables.	Comprend entièrement la plupart de l'approche d'établissement du calendrier du projet, de respect des échéances et de gestion de l'incidence des interruptions sur les activités dans l'immeuble et le personnel. L'information est évaluée afin de déterminer la rigueur du plan et la faisabilité des jalons établis dans des délais acceptables.	Comprend bien la totalité de l'approche d'établissement du calendrier du projet, de respect des échéances et de gestion de l'incidence des interruptions sur les activités dans l'immeuble et le personnel. L'information est évaluée afin de déterminer la rigueur du plan et la faisabilité des jalons établis dans des délais acceptables.	Comprend très bien la totalité de l'approche d'établissement du calendrier du projet, de respect des échéances et de gestion de l'incidence des interruptions sur les activités dans l'immeuble et le personnel. L'information est évaluée afin de déterminer la rigueur du plan et la faisabilité des jalons établis dans des délais acceptables.
PRE 4.1.4 – Formation L'ESÉ sera évaluée par rapport à l'efficacité de la formation qu'elle offre aux responsables du fonctionnement des immeubles et à l'efficacité de l'information qu'elle transmet aux gestionnaires immobiliers et aux occupants de l'immeuble concernant les interruptions des activités.	N'a pas soumis d'information qui pourrait être évaluée pour démontrer une compréhension de toutes les exigences.	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences. Ne démontre pas d'expérience antérieure en ce qui a trait à la formation et aux programmes de sensibilisation des occupants.	Comprend jusqu'à un certain point les exigences, mais ne satisfait pas de manière adéquate à certains aspects des exigences définies. Démonstre qu'elle possède une expérience antérieure limitée en ce qui a trait à la formation et aux programmes de sensibilisation des occupants.	Comprend entièrement certaines des exigences définies. Démonstre qu'elle possède une expérience importante en ce qui a trait à la formation et aux programmes de sensibilisation des occupants.	Comprend bien la plupart des exigences définies. Démonstre qu'elle possède une expérience importante en ce qui a trait à la formation et aux programmes de sensibilisation des occupants.	Comprend très bien toutes les exigences définies. Démonstre qu'elle possède une expérience et une compréhension exhaustives en ce qui a trait à la formation et aux programmes de sensibilisation des occupants.
PRE 4.1.5 – Mise en œuvre L'ESÉ sera évaluée par rapport à sa description de chacune des mesures, de l'enquête jusqu'à la conception, à son approche relative au contrôle des coûts et à la perturbation des occupants, à sa supervision continue de la construction et à sa réponse aux appels de service, au niveau de détail de ses rapports financiers et administratifs, à son approche relative à la mise en service et à la gestion des garanties et, enfin, à sa détermination de l'exigence de participation de TPSGC et de son personnel opérationnel désigné.	N'a pas soumis d'information qui pourrait être évaluée pour démontrer une compréhension de toutes les exigences.	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences relatives à la mise en œuvre de la plupart des mesures.	Possède une compréhension de base de la plupart des exigences définies. Démonstre une expérience limitée et une compréhension limitée des exigences de la plupart des principaux critères cotés décrits dans la section PRE 4.1.5 – Mise en œuvre.	Comprend entièrement la plupart des exigences définies. Démonstre également une expérience et une compréhension des exigences de la plupart des principaux critères cotés décrits dans la section PRE 4.1.5 – Mise en œuvre.	Comprend bien la plupart des exigences définies. Démonstre également une expérience importante et une compréhension des exigences de la totalité des principaux critères cotés décrits dans la section PRE 4.1.5 – Mise en œuvre.	Comprend très bien la totalité des exigences définies. Démonstre également une expérience et une compréhension exhaustives des exigences de la totalité des principaux critères cotés décrits dans la section PRE 4.1.5 – Mise en œuvre.
PRE 4.1.6 – Surveillance L'ESÉ sera évaluée par rapport à son approche en matière de surveillance, y compris l'utilisation de compteurs divisionnaires et la manière dont les compteurs seront surveillés.	N'a pas soumis d'information qui pourrait être évaluée pour démontrer une compréhension de toutes les exigences.	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences. Ne démontre pas qu'elle comprend l'approche en matière de surveillance.	Comprend jusqu'à un certain point les exigences, mais ne répond pas de manière adéquate à certains aspects. Ne démontre pas qu'elle utilise une approche claire en ce qui a trait à la surveillance de certains aspects du projet.	Comprend entièrement la plupart des exigences définies. Démonstre qu'elle possède une certaine expérience et une compréhension de l'approche de surveillance, mais ne traite pas certains aspects du projet.	Comprend bien la plupart des exigences définies. Démonstre qu'elle satisfait entièrement aux exigences relatives à l'expérience et à la compréhension de l'approche en matière de surveillance.	Comprend très bien toutes les exigences définies. Démonstre qu'elle possède une expérience et une compréhension importantes en ce qui a trait à l'approche en matière de surveillance.
PRE 4.1.7 – Présentation de la proposition L'information présentée était difficile à évaluer. La proposition a dépassé les exigences énoncées en matière de concision.	L'information présentée était difficile à évaluer. La proposition a dépassé les exigences énoncées en matière de concision.	L'information présentée dans la proposition était difficile à évaluer.	Comprend toutes les exigences définies. La proposition de l'ESÉ peut être facilement évaluée, mais l'information présentée comporte de nombreuses incohérences.	Comprend entièrement la totalité des exigences définies. La proposition de l'ESÉ est présentée selon les exigences énoncées, mais l'information pourrait être présentée de façon incohérente.	Comprend bien la totalité des exigences définies. La proposition de l'ESÉ est présentée selon les exigences énoncées, mais elle manque de clarté ou de concision.	Comprend très bien toutes les exigences définies. La proposition de l'ESÉ est présentée de manière exacte, claire et concise.